

Newsletter n° 16

NOVEMBRE 2018

ÉDITO

Il y a 45 ans, qui aurait pensé pouvoir un jour faire un appel vidéo sur un téléphone portable ?

Mais la fiction est devenue réalité avec l'apparition des Smartphones il y a une dizaine d'années.

Aujourd'hui, ces appareils sont courants et la plupart d'entre nous en sommes équipés.

C'est d'ailleurs la raison pour laquelle le club a créé un atelier dédié qui se réunit le mercredi après-midi.

Cette Newsletter fait le point sur les potentialités de ces appareils.

Daniel BAZOT

A LA UNE

Les Smartphones



Les premiers téléphones mobiles équipaient le tableau de bord des voitures.

Motorola crée une véritable petite révolution en présentant son DynaTAC en 1973 lequel ne sera commercialisé que 10 ans plus tard.



Même si celui-ci était lourd et encombrant, le concept du téléphone cellulaire était né et celui-ci ne cessera d'évoluer jusqu'aux actuels Smartphones.

Un Smartphone est un téléphone mobile disposant en général d'un écran tactile, d'un appareil photographique numérique, des fonctions d'un assistant numérique personnel et de certaines fonctions d'un ordinateur portable.

La saisie des données se fait le plus souvent par le biais d'un écran tactile ou, plus rarement, d'un clavier ou d'un stylet. Selon le principe d'un ordinateur, il peut exécuter divers logiciels ou applications grâce à un système d'exploitation spécialement conçu pour mobiles, et donc en particulier fournir des fonctionnalités en plus de celles des téléphones mobiles classiques.

Smartphones

Pour quel usage?

On peut tout faire (ou presque...) avec un Smartphone :

- bien sûr téléphoner (quand même...),
- envoyer et recevoir des messages,
- envoyer et recevoir des e-mails,
- émettre et recevoir des appels en vidéo,
- gérer des contacts,
- consulter Internet,
- utiliser des applications de bureautique,
- prendre des photos et des vidéos,
- s'en servir comme GPS,
- écouter de la musique,
- voir des films,
- s'en servir comme moyen de paiement,
- le convertir en lampe torche,
- iouer

- faire des copies d'écran pour archiver une page visitée afin de la consulter plus tard,
- gérer son emploi du temps,
- dresser une liste de courses,
- enregistrer sa voix,
- lui poser des questions (il répond...),
- se situer sur une carte et chercher des services à proximité,
- compter vos pas quand vous marchez,
- lire les codes QR,
- etc., etc.

Selon la configuration de l'appareil, tout ne sera pas forcément installé au moment de l'achat. Il faut alors télécharger des applications.

Des applications incontournables

En général, le Smartphone est équipé des applications de base dès son achat. Pour compléter, il vous donne accès à une multitude d'applications dont la plupart sont gratuites. En voici quelques-unes parmi les plus utiles.



Waze

C'est un GPS qui tient compte du trafic en temps réel. Pour que vous arriviez à l'heure, il vous fait prendre des chemins improbables. Même les conducteurs de taxi sont bluffés... Il vous indique aussi l'heure à laquelle vous devez partir ainsi que les services à proximité de votre emplacement.



Liste de courses

Fini le Post-it où vous écrivez votre liste de courses au risque de l'égarer le jour J. Vous complétez la liste au fil de vos besoins et vous cochez au fur et à mesure de vos achats.

Certaines applications acceptent la reconnaissance vocale.



Lampe torche

Utilise la source lumineuse du flash de l'appareil photo comme lampe torche. Bien pratique quand il fait sombre. Mais, attention, la batterie se décharge vite.



WhatsApp

Permet de communiquer sous forme de messages instantanés, d'envoyer des photos, des vidéos, de téléphoner et de faire des appels vidéo depuis son Smartphone.

D'autres applications similaires existent telles Skype ou Hangouts.



Lecteur de codes QR

Un code QR stocke plus d'information qu'un codebarres.

L'application scanne le code et exécute l'action pour lequel il est programmé (redirection vers un site Web, lecture d'une vidéo, connexion à une borne Wi-Fi, composition d'un produit sur un lieu de vente, etc.).



Spotify

Propose de profiter gratuitement de musique en ligne moyennant l'écoute de quelques publicités. A défaut, l'application est payante. La mémoire du Smartphone n'est donc pas encombrée par de lourds Mp3.

Deezer est une autre alternative.

Et la photo au Smartphone?

Hérésie diront les puristes! Et pourtant les photographes professionnels ont tous un Smartphone en poche...

Les Smartphones de moyenne et de haute gamme sont équipés d'un système de prise de vues capable de rivaliser avec la plupart des appareils photo. En voici la preuve :





Photos : Denis GELIN

Comme le capteur est petit et la focale très large, on bénéficie d'une grande plage de netteté (profondeur de champ). De plus, il est possible d'utiliser des vitesses assez lentes à main levée sans trop craindre le flou de bougé.

Pour autant, est-ce la fin de l'appareil photo traditionnel ? Les grandes marques n'ont pas vu venir le coup et leurs ventes chutent. Mais le Reflex a encore de beaux jours devant lui car :

- comme le capteur du Smartphone est tout petit, il ne faut pas attendre de miracle d'un tirage sur papier dépassant le format A4, quel que soit le nombre de pixels de l'appareil,
- le zoom est numérique et non optique. Gare au grossissement des pixels!

N'oublions pas non plus que le Smartphone permet :

- d'envoyer instantanément des photos à l'autre bout de la planète,
- de filmer des vidéos en haute définition.

Alors, une hérésie? Certes non, mais bien une évolution technologique remarquable tant les appareils sont légers et maniables et les images de qualité.

L'atelier Smartphone du club

Le mercredi après-midi, Jacques et Monique organisent <u>sur demande</u> un atelier dédié au Smartphone afin de vous aider à découvrir les possibilités de l'appareil.

N'hésitez pas à les contacter (jacques.gourdon@gmail.com - weber.monique@orange.fr).

ACTUALITÉ

Calendrier des activités

Le calendrier des activités est disponible sur le site Internet du club.

Ateliers

- Diaporama : jeudis 8 novembre et 6 décembre à 17 H 30
- Photo: jeudis 15 novembre et 20 décembre à 17 H 00
- Généalogie : jeudis 8 et 22 novembre, 6 et 20 décembre à 14 H 30
- Image créative : tous les lundis à 20 H 30
- Atelier multimédia : tous les mercredis à 9 H 30
- After Effects : tous les vendredis à 14 H 30
- GIMP: un mercredi sur deux à 16 H 30

Merci de vous inscrire aux ateliers auprès de l'animateur concerné.

Thématiques

- 12 novembre : Facebook
- 3 décembre : Scanner vos diapositives et négatifs

Les réunions commencent à 14 H 30. Merci de vous inscrire auprès de l'animateur <u>dès que vous recevrez le mail d'invitation</u> car le nombre de places est limité.

Au CIM, il se passe toujours quelque chose...

Newsletter du CIM - Directeur de la publication : Daniel BAZOT - Rédacteur : Denis GELIN